

Le Salaire à vie au Cercle Kairos

Ce soir, [le Cercle Kairos](#), reçoit Bernard Friot. C'est le troisième débat que les trois étudiants qui animent ce nouveau cercle organisent.

A 19H35, l'un d'eux s'est levé :

- C'est la première fois qu'on commence à l'heure ! Il faut dire que c'est aussi la première fois qu'il y a tant de monde... (Et en effet j'ai compté autour de 110 personnes, essentiellement des jeunes, entassées dans les 100 m² du premier étage du Falstaff, place de la Bastille, au point qu'on ne pouvait plus sortir, ni rentrer !)

Bernard Friot, a-t-il continué, est un sociologue et économiste français né le 1er juin 1946 à Neufchâtel. Il est professeur émérite de l'université Paris X. Il anime l'Institut Européen du salariat et l'association d'éducation populaire Réseau Salariat. Ses travaux portent sur la sociologie du salariat et la comparaison des systèmes de protection sociale en Europe.

S'inspirant du système des retraites, il propose de créer un système de rétribution à vie venant récompenser notre capacité à tous à créer de la valeur économique. Ce nouveau système doit permettre de s'émanciper des actionnaires et du marché du travail, et ainsi, plus globalement de l'aliénation capitaliste, dans une optique marxiste.

- Merci ! Je me reconnaiss tout à fait dans votre présentation, a souri Bernard Friot, de toute évidence ravi de son public. Puis il a commencé à parler, de la voix un peu voilée et hésitante qui lui est habituelle en début d'exposé, car il réfléchit en parlant et se chauffe progressivement pour souvent finir en apothéose. C'est un tribun qui de plus sait s'adapter à son public, et le public ce soir, jeune, nombreux et attentif, l'incite à la réflexion intimiste.

- L'urgence qui a motivé les auteurs de la Sécurité Sociale en 1945, c'était de sortir les gens de l'insécurité. C'est une des motivations du vote FN aujourd'hui, la peur de l'insécurité. L'insécurité de notre existence vient de ce que nous ne décidons rien au travail. Nous ne décidons pas de notre existence. Même les logiciels libres ne nous font pas échapper à la propriété lucrative. On alimente souvent le capital sans même s'en apercevoir. Il y a une grande insécurité des ressources. Uber par exemple, prélève une commission auprès de ses chauffeurs, de l'ordre de 20 % à 30 %, sans leur accorder le moindre avantage social.

Il ne faut pas croire que ce qu'ont fait Croizat et ses collègues en 1945 a été facile. Bien au contraire, ça a été une entreprise d'une énorme difficulté mais ce qui a motivé ces jeunes (ils avaient entre 20 et 30 ans) c'était la volonté de sortir les gens de l'insécurité.

Sortir de l'insécurité, c'est conquérir le tiers de la masse salariale que les capitalistes s'approprient. On ne peut pas sortir de l'insécurité sans mener une lutte macro-économique, sans une lutte de classe (même si ce mot n'est plus à la mode...) contre les propriétaires de

l'outil de travail. On peut et il faut développer des tas de fonctionnements alternatifs, mais on ne peut pas changer la société à partir de quelques initiatives aussi dynamiques soient-elles. Il faut un changement institutionnel qui prendra des dizaines d'années.

L'intérêt de s'inscrire dans les conquêtes sociales, c'est que nous avons un déjà-là important, notamment en matière de salaire à vie. Il faut que nous soyons co-propriétaires de l'outil de travail. Il faut casser la gueule à Google et à Youtube. Il est impossible de conquérir un espace de liberté tant que la propriété lucrative existe. Mon activité professionnelle à moi, c'est 40 ans de salaire à vie et 40 ans d'autogestion.

C'est quoi le déjà-là du salaire à vie ? C'est le fait que le salaire est un attribut de la personne, pas du poste de travail, et que par conséquent il ne peut, ni disparaître, ni baisser. Nous disposons déjà d'une institution du salaire à vie. Le diplôme ne nous garantit rien en termes de salaire, c'est le concours qui qualifie le fonctionnaire à un certain niveau de salaire. Il y a déjà 5 millions de salariés des services publics qui touchent un salaire à vie. Il n'y a pas de chômage dans la fonction publique, ni recul, ni suppression du salaire.

Il y a aussi 7 millions de retraités qui en bénéficient : les 7 millions de retraités (en majorité des hommes) qui ont une retraite-salaire. L'autre moitié des retraités (en majorité des femmes) touchent des pensions qui leur permettent à peine de survivre et qui ne peuvent pas être considérées comme un salaire.

Cela fait donc déjà 12 millions de personnes qui ont un salaire à vie à comparer avec les 25 millions de personnes en emploi et les 6 millions de chômeurs.

Nous devons avoir un droit politique au salaire. Cela enrichit la citoyenneté de la souveraineté sur le travail. Nous avons le sentiment que nous n'avons aucun contrôle sur notre vie car nous ne décidons de rien, ni de la production. Nous voyons disparaître avec rage les industries, les savoir-faire. Nous sommes confrontés à l'impuissance. Mais le salaire à vie ne suffit pas. Nous devons construire deux dimensions du droit de citoyenneté :

- La propriété d'usage de tous les outils de travail.

- La maîtrise de l'investissement.

C'est nous qui produisons la valeur. Les Bill Gates etc, sont des voyous et des parasites. Toute la mythologie qui les entoure est de l'ordre de la croyance religieuse. Il faut nous en débarrasser. Ce n'est pas Mital qui fait vivre ses ouvriers, ce sont les ouvriers qui font vivre Mital. Gattaz est un parasite qui prélève 2 millions d'euros sur les salariés de son entreprise.

Ce droit politique au salaire à vie, doit se traduire par le fait qu'à 18 ans, on reçoit le premier niveau de salaire, soit 1500^E, correspondant au premier niveau de qualification qui peut augmenter jusqu'à 6000^E grâce à des épreuves de qualification. La SNCF a fonctionné sur cette échelle de salaire pendant des décennies et ça marchait mieux qu'aujourd'hui !

Un salaire à vie pour les 50 millions de résidents-droit-du-sol de plus de 18 ans en France, représente 1250 milliards d'euros, et c'est ce que nous consacrons déjà aux salaires.

Ce n'est pas une utopie parce que :

1. C'est économiquement possible
2. C'est déjà commencé pour 12 millions d'entre nous.

Actuellement, nous ne récupérons que 65% de ce que nous avons produit. Les parasites qui nous ponctionnent n'existent que par l'insécurité qu'ils parviennent à générer avec le chantage à l'emploi, le contrôle de la production et le chantage au prêt. Sur les 700 milliards qu'ils nous piquent, ils nous prêtent 400 milliards (le reste part en yachts, en spéculation, dans les paradis fiscaux...). Voilà la logique du capital : Je te pique, je te prête, tu me rembourses.

L'alternative, nous l'avons déjà mise en œuvre quand nous avons construit les CHU. Nous avons supprimé les prêteurs et subventionné la construction des hôpitaux modernes.

Il faut créer une cotisation économique de 15% de la valeur ajoutée, soit 300 milliards pour financer les investissements.

Nous sommes habitués depuis l'enfance à appauvrir nos ambitions et nos capacités pour satisfaire aux exigences du marché du travail. Il y a là une pression sociale dont nous devons nous débarrasser.

Osons dire que le roi est nu et que nous sommes les rois et agissons en conséquence.

DEBAT

Les étrangers, les sans-papiers, les clandestins y auront-il droit ?

- Je m'élève contre l'expression « sans-papiers ». Ces personnes ont des papiers sauf que nous les refusons. Ce sont des gens remarquables qui font preuve d'une détermination sans pareil. Il faut les accueillir et les laisser contribuer au bien commun. Pour la révolution française la citoyenneté était liée à la présence sur le sol de la République. Peut-être qu'il faudrait instaurer un « stage » de 6 mois, ou 3 ans de résidence.

Quelle est la différence entre le salaire à vie et le revenu de base ?

- Dans le revenu de base, les propriétaires de l'outil de travail ne sont pas du tout mis en cause. Or c'est nous qui produisons toute la valeur. Pourquoi le revenu de base est-il à la mode ? Parce qu'il rend possible l'Ubérisation de la société. L'Ubérisation permet l'appropriation lucrative de bases de données : un propriétaire d'une base de données comme Uber (qui a accumulé une énorme fortune parasitaire de rentier) peut, sans être employeur, encaisser une partie de la prestation de quelqu'un qui n'a aucun droit. On n'a pas d'employeurs, mais on n'a pas de droits non plus. Et ce qui va rendre acceptable ce

système, c'est le revenu de base. Il y a en ce moment dans le métro une pub ignoble : Grâce à mon appartement, je peux ci ou ça... C'est incroyable de devoir merchandiser son quotidien, de devoir sous-louer son appartement à des touristes pour pouvoir payer son loyer qui est indécent. L'économie collaborative n'est pas du partage, c'est la vente de notre quotidien, de toutes nos relations quotidiennes.

Il faut étendre le domaine de la gratuité au logement. A RS on travaille sur la sécurité sociale du logement. Le prix du logement à Paris a triplé dans les 12 dernières années.

Qui gérera le salaire à vie ? L'état ?

En 1945, la moitié de la masse salariale a été gérée par les salariés eux-mêmes, élus tous les 5 ans, jusqu'en 1967 où la gestion ouvrière est supprimée au profit du paritarisme. Les directeurs de caisse étaient élus. Le capitalisme est dictatorial, il ne supporte pas la démocratie et la souveraineté sur la production qu'elle sous-tend. La collecte est gérée par des caisses locales. Cela ne nécessite pas une grande bureaucratie. La sécu n'est pas l'état mais c'est la puissance publique qui relève du commun.

Comment la production s'organisera-t-elle ?

Notre absence réelle de décision sur ce que nous faisons conduit à une multitude d'activités inutiles voire nocives. Le marché du travail nous empêche de travailler. Avec le salaire à vie et le contrôle sur notre travail, beaucoup exploseraient dans leur désir d'activité. Pour ce qui est du civisme, je crois à l'influence des institutions. De même que l'institution du suffrage universel a suscité une forme d'éducation civique avec la liberté d'expression, les partis politiques, etc. si nous sommes formés à être co-responsables de la valeur économique (au lieu de concurrents), cela générera d'autres comportements. Pour les métiers peu attrayants, on peut envisager une forme de service civique ou des incitations (une plus haute qualification par ex.). Le salaire à vie ne signifie pas qu'on fera absolument tout ce qu'on veut, il faudra monter un projet, obtenir un financement, etc. On aura un contrat de travail avec des horaires, des obligations, des engagements. On pourra être licencié, mais sans perdre sa qualification, sans se retrouver au chômage. Pour que les gens en échec professionnel rebondissent il faut supprimer le chômage, sinon c'est la double peine.

La moitié de ce que nous produisons aujourd'hui doit disparaître. Est-ce que cette disparition signifie décroissance ? Pas nécessairement si on déplace la valeur économique dans des activités que nous voulons promouvoir. La gratuité ne signifie pas que ce qui est offert gratuitement ne coûte rien à produire. Mais si le logement est gratuit, le salaire à vie peut être moins élevé. L'extension du champ de la gratuité peut entraîner la décroissance sur le plan monétaire.

Pour ce qui est de la coordination démocratique de l'économie, on peut envisager une coordination horizontale qui naît du conflit entre les institutions dont les intérêts divergent. Les entreprises ne paient pas leurs salaires, elles cotisent à une caisse qui paie les salariés.

On mutualise la valeur pour que la distribution des salaires ne dépende pas des aléas de la production. Elles cotisent aussi à la caisse d'investissement qui les subventionne. Si une entreprise embauche trop, elle va générer, par ex, un million de cotisation pendant que la caisse des salaires paie six millions de salaires. Cela va engendrer un conflit. Il y aura aussi des conflits entre les jurys de qualification et les caisses des salaires. Ce sont les conflits entre les institutions qui garantissent la démocratie.

L'assiette de l'impôt n'est-elle pas plus large que celle de la cotisation ? La CSG par ex.

La CSG est prélevée à 80% sur le travail et 20% sur le revenu des seuls ménages (pas des entreprises). C'est la différence entre l'impôt et la cotisation : pour elle tout est pris sur le travail. La valeur ajoutée est répartie entre salaires et profits. Tant que les syndicats ont été offensifs sur le salaire (au lieu de la revendication stérile pour l'emploi d'aujourd'hui) le taux de cotisation a augmenté - 28% en 1945, plus de 60% fin 1970 – sans aucune baisse des salaires, ce qui signifie que la cotisation était prise sur le profit, mais en aval. L'impôt intervient en amont. On taxe le capital, mais en le taxant on le légitime. Cette bataille on est en train de la perdre parce qu'on ne relance pas l'augmentation du taux de cotisation. On pourrait aussi dès maintenant augmenter tous les petits salaires à 1500^E et baisser tous les gros à 6000^E.

On a l'impression que notre lutte contre le capitalisme ne sert à rien...

Si, on en voit les effets sur le long terme. Par ex, pendant longtemps, on ne pouvait être retraité que si on avait un patrimoine. Mais il est vrai que la puissance du capitalisme repose en grand partie sur notre croyance. Si on ne croyait pas à la légitimité du marché du travail, on n'en arriverait pas à appauvrir les ambitions qu'on a sur nous-mêmes pour aller sur le marché du travail. C'est de la religion, voyez les rites comme la psalmodie des performances des entreprises en bourse, plusieurs fois par jour, les prières et les sacrifices pour apaiser les marchés inquiets, les retraites de Pôle emploi où l'on nous prêche l'employabilité pour satisfaire aux exigences du marché du travail, etc.

La lutte doit, bien sûr, se faire à l'échelle internationale, comme la bourgeoisie l'a fait. C'est la bourgeoisie qui a fait la révolution en marginalisant l'aristocratie. Cela lui a pris 5 siècles (du 14^e au 19^e s.). L'avancée se fait par palier quand l'histoire s'accélère parce qu'il y a eu un travail de fourmi. Le gros problème de la gauche de la gauche, c'est qu'elle n'a pas de programme qui suscite un espoir en s'appuyant sur du déjà-là.

Conclusion

Je m'intéresse aux thèses de Bernard Friot depuis quelques années maintenant, et je l'ai vu parler devant toutes sortes de publics. J'ai constaté qu'il y avait deux catégories de publics et de réactions:

- Les publics principalement composés de vieux (et parfois moins vieux) militants syndicalistes et politiques qui aiment jouer l'avocat du diable et pointer du doigt toutes les « failles » des thèses de B. Friot, quand ils ne se lancent pas tout simplement dans de grands discours idéologiques qui n'ont rien à voir avec la question simplement pour le plaisir de s'écouter parler.
- Les publics en recherche, qui viennent découvrir et apprendre, qui écoutent et posent de vraies questions.

Ce soir nous avons eu affaire à la seconde catégorie, celle que de loin je préfère car elle permet, loin des controverses stériles, d'avancer dans la réflexion.

Dominique, 8 décembre 2015